



Alphonse Le Roy, né à Rennes le 13 février 1840 s'était formé lui-même comme écrivain lithographe chez Julien Mathurin Roussel à Nantes¹. Il obtint son brevet de lithographe le 18 mars 1858 grâce au désistement de son père Alexis Le Roy², brevet que ce dernier avait obtenu d'Alphonse Edmond Marteville le 20 novembre 1838³.

Les parrains professionnels d'Alexis Le Roy furent Alphonse Marteville et Joseph François Landais : ce dernier, qui après avoir été l'associé de Marteville puis de Le Roy, devint celui de François Charles Oberthür⁴. Toussaint Hauvespre récupéra le brevet de Landais⁵. François

¹ Archives Nationales : F¹⁸ 1964. Julien Roussel (Nantes 22 juin 1819), inventeur d'une presse lithographique, breveté du 8 décembre 1855 au 4 avril 1863. Son successeur fut Pierre Marie Belon (Nantes 27 juillet 1830) [F¹⁸ 1962]. Roussel parraina professionnellement Alphonse Le Roy avec Ambroise Jean Marie Ridel (Saint-Servan le 6 juin 1825) [F¹⁸ 1964]. Ridel obtint un brevet pour Laval (Mayenne) le 3 septembre 1852. Il l'échangea pour s'installer 2, rue Gorges à Nantes à partir du 6 août 1855 jusqu'au 18 juillet 1858. Son successeur fut Adolphe Roberton, (Blois 17 octobre 1832) [F¹⁸ 1964].

² Pierre Alexis Le Roy (Châlon-sur-Marne 2 mars 1810), fut abandonné aux soins de l'Hôtel-Dieu. Ses parents, Françoise Émélie Clothilde Foulard et Alexis Louis Gaspard Leroy, le reconnurent lors de leur mariage civil le 25 novembre 1817. Il s'engagea dans l'armée avant de travailler dans la lithographie.

³ Archives Nationales : F¹⁸ 1941. Alphonse Marteville (1804-1867) prit la succession de son oncle François Joseph Vincent Cousin-Danelle et fut breveté le 15 juillet 1811. Cousin-Danelle était le successeur de son oncle Jean-François Robiquet, (Anneville-sur-Mer 9 octobre 1749, Rennes 25 janvier 1820), apparenté aux libraires forains normands Robiquet attestés notamment à Vitré et à Ploërmel au début des années 1770. Il fut établi libraire à Rennes par arrêt du Conseil d'octobre 1767 et admis dans la communauté le 11 mai 1774. Reçu imprimeur par arrêt du Conseil du 22 février 1790, il se heurta d'abord à l'opposition des imprimeurs Vatar et semble n'avoir exercé l'imprimerie qu'à partir de septembre 1790. Suspect de s'être montré « partisan de la royauté » le 10 août 1792 (des fleurs de lys sont trouvées parmi son matériel les 5-7 septembre 1792) puis du fédéralisme à l'été 1793, il fut arrêté et emprisonné du 23 septembre au 1^{er} octobre 1793 puis du 13 décembre 1793 au 22 novembre 1794. Il se défit de sa librairie en l'an III (1794-1795) pour ne conserver que l'imprimerie.

⁴ Archives Nationales : F¹⁸ 1941. Landais (Rennes 11 octobre 1790), fut le premier lithographe breveté de Rennes le 10 juin 1828, son brevet d'imprimeur en lettres fut rejeté en 1841, d'où son association avec

CHMURA Sophie, **Francis SIMON**, né **François Olivier Noël (1860-1937)**, <http://cartes-postales35.monsite-orange.fr/>

Oberthür obtint son brevet de lithographe le 3 juin 1842 en faisant valoir qu'il se consacrerait surtout à des travaux artistiques alors que les autres lithographes de la ville ne faisaient que des travaux administratifs et commerciaux. Pour soutenir sa demande d'un brevet d'imprimeur en lettres, il se gratifia d'avoir introduit à Rennes l'impression en couleurs et la gravure en relief selon le procédé Colas et annonça qu'il souhaitait faire de la typolithographie. Il n'obtint toutefois ce brevet que le 13 janvier 1857 après avoir repris en 1852 et 1855 les parts de l'imprimerie typographique Marteville et Lefas⁶. Oberthür put dès lors se prévaloir d'être le successeur de Marteville.



De son côté, Alexis Le Roy breveté typographe pour Fougères le 18 mars 1858 demandait son transfert à Rennes le 26 avril 1859 suite à l'achat de l'imprimerie de Félix Péalat⁷, rue de Bordeaux. Le 6 février 1860, il obtint un brevet de libraire.



Marteville qui avait repris l'imprimerie de son oncle et reçu son brevet d'imprimeur en lettres le 21 mars 1828 avant de faire une demande de brevet de lithographe par création.

⁵ Archives Nationales : F¹⁸ 1941, Hauvespre abandonna le métier d'imprimeur libraire entre 1872 et 1873.

⁶ Jean-Marie Le Fas ou Lefas, imprimeur, fabricant d'imagerie et de dominoterie 8 rue aux Foulons ?

⁷ Félix Jules Péalat (La Guerche de Bretagne 16 janvier 1820, Rennes 16 juin 1861).

Péalat était le successeur de François de Folligné⁸, lui-même successeur d'Ambroise Jausions⁹, petit-fils de Renée Jeanne Le Saulnier du Vauhello¹⁰, veuve de François Vatar, remariée en février 1778 à Simon Bruté. Elle est plus connue sous la raison de « *Veuve de François Vatar de Bruté de Remur* » dont la lignée est surnommée *Vatar-Bruté* par les Rennais. Les armes de la *Palme-d'Or* utilisées par Le Roy, puis par François Simon, ont été créées par le père de François Vatar, Guillaume Jean François Vatar (1696-1766), breveté imprimeur du Roi le 18 janvier 1719. Par l'achat de l'imprimerie et librairie Le Roy, François Simon pouvait donc se déclarer comme l'unique successeur de Le Roy et des Vatar-Bruté en utilisant les armes de la *Palme-d'Or*.

FR. SIMON, SUCC^r DE A. LE ROY

IMPRIMEUR BREVETÉ, A RENNES



⁸ François Joseph Marie de Folligné (Rennes 26 septembre 1810, Rennes 6 mars 1854) marié le 14 novembre 1835 à Rennes à Renée Perrine Cheminal (1813-1862).

⁹ Ambroise Julien Jausion (1803-1859).

¹⁰ Renée Jeanne Le Saulnier du Vauhello (1736-1823), originaire de Saint-Brieuc, apparentée aux imprimeurs briochin Prudhomme ; elle épousa François-Pierre Vatar, sieur de Jouannet (1721-1766), en novembre 1760. Elle succéda à son mari en novembre 1771. Elle se remaria en février 1778 à Simon Guillaume Gabriel Bruté de Remur, lui-même veuf, proche ami de feu F.-P. Vatar. Un arrêt du Conseil du 26 août 1777 permit à la veuve de F.-P. Vatar de continuer à exercer malgré ce remariage avec un non-professionnel. Elle publia d'abord sous la raison : « *Veuve de François Vatar, dame Bruté de Remur* » puis, après la mort de son second mari (juin 1786), sous la raison : « *Veuve de François Vatar et (de) Bruté (de Remur)* ». Elle fut brevetée imprimeur le 20 juillet 1811, brevet renouvelé le 1^{er} septembre 1816. Sa petite-fille Augustine-Julienne Jausions lui succéda en 1823.